

20ème Session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique  
Universel de la République d'Angola : intervention Guinée équatoriale

Merci Monsieur le Président,

*Manguira, Ministre de la  
Justice et des droits de  
l'homme.*

La Guinée équatoriale félicite la République d'Angola pour la remise de son Rapport National au titre de son second Examen Périodique Universel et voudrait saluer chaleureusement la présence de S.E. Rui Jorge Carneiro pour les remarques complémentaires qu'il a bien voulu communiquer au Conseil dans le cadre de cette 20ème Session du Groupe de travail sur l'EPU.

Ma délégation félicite la République d'Angola pour les mesures qu'elle a mises en œuvre afin de lutter contre la pauvreté en incitant les communautés à jouer un rôle plus actif dans la prise de décision au niveau local. Au même titre, nous souhaitons saluer, sur le plan des questions de parité ses initiatives prises à travers des campagnes médiatiques pour accroître le champs de participation des femmes aux postes de prise de décision. Aujourd'hui, l'attention particulière que le gouvernement accorde à l'éducation par une collaboration des entités publiques et la société civile pour intégrer l'enseignement des droits de l'homme dans les programmes scolaires et par des séminaires adaptées à des groupes spécifiques de population vient désormais renforcer la volonté du pays de promouvoir et protéger les droits humains.

En définitive, ma délégation voudrait adresser à la République d'Angola les recommandations suivantes :

- 1) Poursuivre sa coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin de renforcer les capacités techniques et fonctionnelles du Ministère de la justice et des droits de l'homme.
- 2) Renforcer et faciliter le processus déjà engagé d'enregistrement de l'état civil
- 3) Apporter un suivi à la réforme instituée par le Plan de développement national de santé 2012-2025.

Je vous remercie Monsieur le Président,